

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION
CC_2023_264**

L'an deux mille vingt trois, le vingt novembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 13 novembre 2023, conformément à la loi.

OBJET :

**COMMISSION 5 -
ENVIRONNEMENT -
DECHETS - PCAET -
GEMAPI**

ENVIRONNEMENT

*Rapport annuel
d'activités, rapport sur
le prix et sur la qualité
des services publics
d'eau et
d'assainissement du
SIDEN SIAN*

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 40
Procurations : 7

Nombre de votants : 47**Présents :**

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Michel MAILLARD, Guillaume FLUET, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Yves LEFEBVRE, procuration à Nathalie DEBIEVE
Benjamin DUMORTIER, procuration à Marion DUBOIS
Thierry BRIDAULT, procuration à Michel PIQUET
Cathy POIDEVIN, procuration à Gilda GRIVON
Vinciane FABER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Sylvain PEREZ, procuration à Arnaud HOTTIN
Thierry LAZARO, procuration à Ludovic ROHART

Absents excusés :

François-Hubert DESCAMPS, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX, Luc MONNET, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 novembre 2023

Délibération CC_2023_264

COMMISSION 5 - ENVIRONNEMENT - DECHETS - PCAET - GEMAPI

ENVIRONNEMENT

Rapport annuel d'activités, rapport sur le prix et sur la qualité des services publics d'eau et d'assainissement du SIDEN SIAN

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles D2224-1 et D2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport d'activité du SIDEN SIAN ci-annexé,

Vu le rapport portant sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement ci-annexé,

Vu le courrier de notification du SIDEN SIAN ci-annexé,

Vu l'avis de la Commission 5 - Environnement, déchets, PCAET et GEMAPI lors de sa séance du 9 novembre 2023.

Conformément à l'article D2224-3 du CGCT, Monsieur le Président du SIDEN SIAN transmet annuellement aux 729 et 28 EPCI membres du syndicat, le rapport d'activité et le rapport sur la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2022.

Sont annexés à la présente délibération :

- le rapport d'activité global du SIDEN SIAN
- le rapport d'activité du SIDEN SIAN pour le territoire de la Communauté de communes PEVELE CAREMBault.
- ses annexes
- une présentation large public

Le Conseil communautaire est invité à acter la transmission de ce rapport d'activité.

Où l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 47 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 47 VOTANTS) :

- ***De valider la présentation du rapport d'activité du SIDEN SIAN portant sur le prix et la qualité des services publics de distribution de l'eau potable et d'assainissement par le SIDEN SIAN.***


Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 22/11/2023
Qualité : PRESIDENT

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2023_264
Objet :	Rapport annuel d'activités, rapport sur le prix et sur la qualité des services publics d'eau et d'assainissement du SIDEN SIAN
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-11-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	059-200041960-20231121-CC_2023_264-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20231121-CC_2023_264-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.6 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : acte.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20231121-CC_2023_264-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	145 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexes RPQS 2022 du SIDENSIAN.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20231121-CC_2023_264-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	5.2 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : Diaporama presentation RPQS 2022.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20231121-CC_2023_264-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	1.3 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : RPQS 2022 du SIDENSIAN.pdf	application/pdf	3.6 Mo

Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20231121-CC_2023_264-DE-1-1_4.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	86.7 Ko
Nom original : CCPC COURRIER RPQS2022.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20231121-CC_2023_264-DE-1-1_5.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	1.7 Mo
Nom original : RPQS_2022_CCPC_livret.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20231121-CC_2023_264-DE-1-1_6.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	21 novembre 2023 à 09h09min26s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 novembre 2023 à 09h21min12s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marjorie
En attente de transmission	21 novembre 2023 à 09h21min56s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 novembre 2023 à 09h23min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 novembre 2023 à 09h23min14s	Reçu par le MI le 2023-11-21